

rounds@collegeroyal.ca

DANS CE NUMÉRO

- 1 Présentation du *Bulletin sur l'autoapprobation*
Coup d'œil sur les conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints
- 2 Résultats de l'évaluation des conférences en milieu hospitalier
Nouvelle trousse d'outils d'autoapprobation
CanMEDS 2015
La compétence par conception
- 3 Foire aux questions
Évaluation du programme de MDC
Contactez-nous

N'hésitez pas à partager ce bulletin avec les personnes susceptibles de s'intéresser au contenu.

Présentation du Bulletin sur l'autoapprobation

Voici le premier numéro du *Bulletin sur l'autoapprobation*, un nouvel outil de communication conçu pour maintenir un contact régulier entre l'Unité de l'agrément du DPC du Collège royal et les présidents des conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints. Ce bulletin trimestriel traitera des normes et des pratiques exemplaires d'agrément du DPC établies pour ces activités d'apprentissage collectif autoapprouvées. Il est le fruit d'une recommandation du Groupe de travail sur l'évaluation des activités d'apprentissage collectif autoapprouvées (voir la prochaine section).

Les employés du Collège royal demeurent à votre disposition pour vous offrir du soutien et des ressources tout au long du processus d'autoapprobation afin que les activités agréées respectent les normes d'agrément du DPC du Collège royal. Aussi, vous trouverez une foule de ressources dans la [Trousse d'auto-approbation](#) du site Web du Collège royal.

Si vous avez besoin d'aide, écrivez-nous à l'adresse rounds@collegeroyal.ca.

Coup d'œil sur les conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints

Les conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints offrent aux spécialistes des occasions d'apprendre avec leurs pairs, de comparer leurs connaissances et leurs approches actuelles de la pratique, et de se tenir informés des nouvelles données pertinentes pour leur pratique. Par conséquent, les activités d'apprentissage collectif régulièrement structurées de façon à être liées à des activités futures peuvent entraîner des changements dans la pratique professionnelle. Ces activités constituent donc un élément extrêmement important du programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal.

Les données de 2013 sur le programme de MDC révèlent que 55 pour cent des participants ont obtenu des crédits en assistant à des conférences en milieu hospitalier agréées; les proportions sont de 26 pour cent pour les groupes restreints agréées et de 21 pour cent pour les clubs de lecture agréés.

Les présidents et comités de planification des conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints agréés participent activement aux stratégies d'apprentissage continu des Associés, et nous apprécions leur engagement et leur confiance à l'égard des normes et du processus d'agrément du DPC du Collège royal.

Statistiques (au moment de la publication)

3221	Conférences en milieu hospitalier agréées
692	Club de lecture agréés
343	Groupes restreints agréés

4256

Conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints autoapprouvés et agréés par le Collège royal

Résultats de l'évaluation des conférences en milieu hospitalier

En décembre 2011, le Collège royal mettait sur pied un groupe de travail pour évaluer le processus d'autoapprobation des activités d'apprentissage collectif (incluant les conférences en milieu hospitalier, les clubs de lecture et l'apprentissage en groupes restreints). Le groupe de travail était chargé d'évaluer le niveau actuel de respect des normes administratives, éducatives et éthiques établies pour ces activités.

L'évaluation a eu lieu en 2013 et, selon les constatations, certains programmes offrant des conférences en milieu hospitalier autoapprouvées ne connaissent pas ou ne respectent pas les normes d'agrément du DPC du Collège royal régissant les activités autoapprouvées. Des divergences ont été relevées à l'échelle des normes administratives, éducatives et éthiques. Cependant, les normes administratives et éthiques affichent le niveau de non-respect le plus élevé. Vous trouverez ci-joint le résumé des constatations du groupe de travail.

Pour remédier au manque de connaissances signalé dans l'évaluation, l'Unité du DPC du Collège royal s'est engagée à améliorer les pratiques de communication liées aux conférences en milieu hospitalier, aux clubs de lecture et aux groupes restreints, comme il est indiqué ci-dessous.

MERCI!!

À tous les participants, nous vous sommes très reconnaissants d'avoir accepté de consacrer de votre temps et de vos efforts à l'évaluation des conférences en milieu hospitalier en mars 2013. Grâce à votre aide, nous serons en mesure d'établir les prochaines étapes qui nous permettront d'améliorer le processus d'autoapprobation.

Nouvelle trousse d'outils d'auto-approbation

L'Unité d'agrément du DPC du Collège royal est ravie d'annoncer le lancement d'une série d'outils et de ressources conçus pour améliorer le processus d'autoapprobation et faciliter la gestion des conférences en milieu hospitalier, clubs de lecture et groupes restreints par les comités de planification et leurs présidents. En voici des exemples :

- [Foire aux questions \(FAQ\) sur les conférences en milieu hospitalier, les clubs de lecture et les groupes restreints](#)
- [Guides sur les normes d'agrément du DPC pour les conférences en milieu hospitalier, les clubs de lecture et les groupes restreints](#)
- [Bulletin sur l'autoapprobation](#)
- [Liste et formulaire d'autoapprobation remaniés](#)
- [Refonte du site Web](#)

CanMEDS 2015

La première ébauche: Cadre de compétences CanMEDS pour les médecins

Visitez le [site Web de CanMEDS 2015](#) pour en savoir davantage et formuler des commentaires sur le lancement de la première ébauche du Cadre de compétences CanMEDS pour les médecins.

Adapter la formation médicale aux réalités de la pratique modern

Pour faire en sorte que les médecins possèdent les connaissances et les compétences requises à chaque étape de leur carrière, le Collège royal a entrepris une initiative pluriannuelle appelée La compétence par conception.

Nous adopterons ainsi une approche de formation et de pratique médicales fondée sur les compétences en vue d'améliorer et de favoriser l'apprentissage continu et l'évaluation, de la résidence à la retraite. Pour en savoir davantage au sujet de cette initiative, lisez le [feuillet d'information sur La compétence par conception](#) ou écrivez à l'adresse cbd@collegeroyal.ca.

Foire aux questions

Quand dois-je présenter un formulaire d'autoapprobation? Dois-je faire une nouvelle démarche d'agrément tous les ans pour mon activité?

Un formulaire d'autoapprobation dûment rempli doit être présenté au Collège royal :

1. Pour demander l'agrément d'un nouveau programme de conférences en milieu hospitalier, d'un nouveau club de lecture ou d'un nouveau groupe restreint ou
2. Pour mettre à jour le nom ou les coordonnées du président du comité de planification ou le titre de l'activité

Une fois que la série de conférences en milieu hospitalier, le club de lecture ou le groupe restreint est agréé, il n'y a pas de date d'échéance pour cet agrément. Par conséquent, vous n'avez pas besoin de refaire la démarche d'agrément tous les ans. Restez à l'affût! Cette procédure fait présentement l'objet d'un examen et risque de changer à l'avenir.

À combien de crédits ont droit les participants à une conférence en milieu hospitalier agréée, un club de lecture ou une activité de formation en groupes restreints?

En vertu de la section 1 du programme de MDC du Collège royal, les participants ont droit à un crédit par heure d'assistance à une conférence en milieu hospitalier agréée, à un club de lecture et à une activité en petits groupes.

Le président du comité de planification doit-il remettre une attestation de présence après chaque séance?

Non. Les attestations de présence doivent être remises au moins une fois l'an (habituellement à la fin de chaque année civile, pour permettre aux participants d'inscrire leurs crédits avant la date limite fixée, soit le 31 janvier). Les organisateurs peuvent choisir de remettre une attestation aux participants après chaque séance, mais il ne s'agit pas là d'une exigence du Collège royal.

Quels renseignements devraient être inscrits sur un certificat de participation?

Tous les participants doivent recevoir une attestation de présence ou une lettre confirmant leur participation, qui renfermera les éléments suivants :

1. le titre de la conférence en milieu hospitalier, du club de lecture ou du groupe restreint (prière d'utiliser le titre exact présenté au Collège royal sur le formulaire d'autoapprobation)
2. le nom de l'hôpital et du département ayant organisé l'activité
3. le nom du président du comité de planification de l'activité
4. les dates du début et de la fin de l'activité
5. le lieu de l'activité (en personne ou en ligne)
6. le nombre d'heures de présence (pour l'année)
7. l'énoncé sur l'agrément correspondant (voir l'énoncé sur l'agrément ci-dessous)

« La présente activité [**insérer le titre exact de la conférence en milieu hospitalier, du club de lecture ou du groupe restreint apparaissant sur le formulaire d'autoapprobation**] est une activité de formation collective autoapprouvée agréée au titre de la section 1, conformément au programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.»

Résultats de l'évaluation du programme de MDC

Le Collège royal a publié son [rapport de la phase II de l'évaluation du programme de Maintien du certificat \(MDC\)](#). Il présente une analyse claire des commentaires recueillis auprès de plus de 5000 Associés au sujet du programme de MDC et de son incidence sur l'apprentissage continu et l'amélioration de la pratique. Selon les constatations, certains aspects se sont améliorés, mais il reste du travail à faire.

Ne vous inquiétez pas, nous sommes à l'écoute. Le rapport aidera le Collège royal à revoir et améliorer le programme de MDC, dans la mesure du possible, et à repenser ses stratégies et philosophies.

[Cliquez ici pour visiter le site Web du Collège royal](#) et consulter le rapport intégral. ♦

Nous vous remercions d'avoir lu ce premier *Bulletin sur l'auto-approbation*! Nous espérons que vous l'avez trouvé utile et instructif. Le prochain numéro suivra bientôt!

N'hésitez pas à nous faire part des sujets que vous aimeriez voir traités dans les prochains numéros; écrivez-nous à l'adresse rounds@collegeroyal.ca